

Certificat d'approbation CEE de modèles n° F-05-C-0996 du 12 octobre 2005

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F060153-D1-1

**Transfert au bénéfice de la société MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE
MEDITERRANEE du certificat d'approbation CEE de modèles antérieurement accordée
à la société MECATHERMIC**

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/CEE du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71/319/CEE du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive 77/313/CEE du 5 avril 1977 modifiée, concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié, portant application des prescriptions de la Communauté économique européenne relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Communauté économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE MEDITERRANEE, 285 avenue du Plan de Campagne, BP 24 13751 Les Pennes Mirabeau cedex

OBJET :

Le présent certificat transfère à la société MAINTENANCE TRAVAUX INDUSTRIELS DE MEDITERRANEE le bénéfice de la décision d'approbation CEE de modèles antérieurement accordée à la société MECATHERMIC :

- n° 01.00.522.002.0 du 12 septembre 2001 relative aux séparateurs de gaz types SG 55 à SG 4800 pour ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques des instruments faisant l'objet du présent certificat sont inchangées.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La marque figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle constituée du numéro et de la date, fixée par la décision précitée.

DÉPÔT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/F060153-D1-1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

La limite de validité du certificat précité reste inchangée.

Pour Le Directeur général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement Certification